

**Société LA BELLE HENRIETTE  
85 – LES LUCS SUR BOULOGNE**

**DEKRA Industrial**



[www.dekra-industrial.fr](http://www.dekra-industrial.fr)

**PIECE N°47**

**CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES**

---

**Dossier de demande d'autorisation  
environnementale**

DEKRA Industrial SAS - Siège Social : 19, rue Stuart Mill, PA Limoges Sud Orange, BP 308, 87008 LIMOGES Cedex 1  
[www.dekra-industrial.fr](http://www.dekra-industrial.fr) - N°TVA FR 44 433 250 834  
SAS au capital de 8 628 320 € - SIREN 433 250 834 RCS LIMOGES - NAF 7120 B

## **SOMMAIRE**

<b>1. - GENERALITES .....</b>	<b>3</b>
<b>2. - CAPACITES FINANCIERES .....</b>	<b>4</b>
<b>3. - INVESTISSEMENTS LIE A L'ENVIRONNEMENT ET LA SECURITE DU SITE .....</b>	<b>5</b>
<b>4. - CAPACITES TECHNIQUES.....</b>	<b>6</b>
<b>4.1. - ORGANIGRAMME ET REPARTITION DES TACHES .....</b>	<b>6</b>
<b>4.2. - FORMATION.....</b>	<b>10</b>

## **ANNEXES**

Annexe 1 – Fiche de fonction du responsable SE.

Annexe 2 – Livret d'accueil

## 1. - GENERALITES

L'article D. 181-15-2 I 3° du Code de l'environnement précise que le dossier doit comporter « Une description des capacités techniques et financières mentionnées à l'article L. 181-27 dont le pétitionnaire dispose, ou, lorsque ces capacités ne sont pas constituées au dépôt de la demande d'autorisation, les modalités prévues pour les établir.

Dans ce dernier cas, l'exploitant adresse au préfet les éléments justifiant la constitution effective des capacités techniques et financières **au plus tard à la mise en service de l'installation.** »

De manière générale, les **capacités financières doivent permettre de justifier qu'elles sont suffisantes pour :**

- la **construction des locaux, mise en place des équipements...**
- la **conduite des installations** en assumant l'ensemble des exigences susceptibles de découler de son fonctionnement ;
- la **remise en état du site lors de la cessation d'activité.**

Sur ce dernier point, les exploitants soumis à **obligation de constitution de garanties financières** peuvent s'appuyer sur les garanties financières définies.

**Pour les autres, il est pertinent d'évaluer les coûts associés à la remise en état du site.**

Par ailleurs, le pétitionnaire doit étayer ses capacités financières et préciser :

- celles qui lui sont propres ;
- et celles fournies par des tiers.

Il doit également **justifier d'engagements fermes** provenant de banques ou d'autres tiers lors de la mise en service de l'installation (dans le cas où les capacités financières ne seraient pas constituées au dépôt de la demande d'autorisation).

Un courrier de la banque (attestation précisant que l'argent est disponible) peut convenir.

Ces éléments sont liés à l'arrêt du 12 juillet 2018, n°15DA01535, de la Cour administrative d'appel de Douai.

## 2. - CAPACITES FINANCIERES

La protection de l'environnement et la sécurité font partie intégrante de la stratégie globale de l'entreprise.

Année	2021	2022	2023
Chiffres d'affaires en Keuros	49 102	58 832	66 835
Résultat net en Keuros	3 208	2 076	3 354
Effectif au 01/11/N	127	131	133

Ces chiffres attestent du bon fonctionnement de la société.

**L'exploitant a la capacité financière pour assumer les frais liés à la protection de l'environnement.**

### 3. - INVESTISSEMENTS LIE A L'ENVIRONNEMENT ET LA SECURITE DU SITE

Les travaux engagés dans le cadre de la mise en conformité ICPE et la remise en état de l'extension sont les suivants :

Date de mise en place	Type d'investissement	Coût prévisionnel de l'investissement en K€
Commandé	Parafoudre en amont du TGBT1 et 3	3.6
2024	Rénovation du réseau EU vers poste de relevage	35.8
2023	DNI centrales de froid 3*60 et 4*40	11.7
2023	CTA de compensation à la plonge	68.7
2023	Reprise du grillage autour du bassin + Mise en place d'un portail	37.2
2023	La mise en place d'un système de concentration des graisses dans le silo de stockage à la STEP	1.4
2022	Protection de baie informatique en cas d'incendie	26.8
2021	Réparation de la bâche de stockage du bassin à boues	37.3
2021	Remplacement de plusieurs évaporateur par deux CTA, moins énergivore	380
2021	Mise en place de trois séparateurs hydrocarbure + création d'une aire de dépotage pour la livraison d'huile et de vinaigre	38.6
2021	Récupération de chaleur sur les compresseurs + installation de variateurs	20
2020	Mise aux normes de l'éclairage sécurité	44.9
2020	Mise en place de variateur de vitesse sur les centrales de froid 3*60 et 4*40	-
2020	Réparation de la bâche du bassin d'aération	76
2019	Mise en place d'une détection de fuite de gaz dans les deux chaufferies	12
2019	Mise en place d'un SOFREL à la station d'épuration	7
2019	Mise en place d'un nouveau groupe de froid avec un gaz moins polluant 12345ZE + récupération de chaleur servant à réchauffer l'eau chaude et à réchauffer les locaux par la mise en place d'aérotherme	250
2016	Reprise d'un talus et réparation de la bâche du bassin d'eau épurée	66.8
2016	Installation de plusieurs RIA dans les zones de stockage	63
2013	Mise en place d'une centrale d'alarme incendie	-
<b>TOTAL</b>		<b>1 184 K€</b>

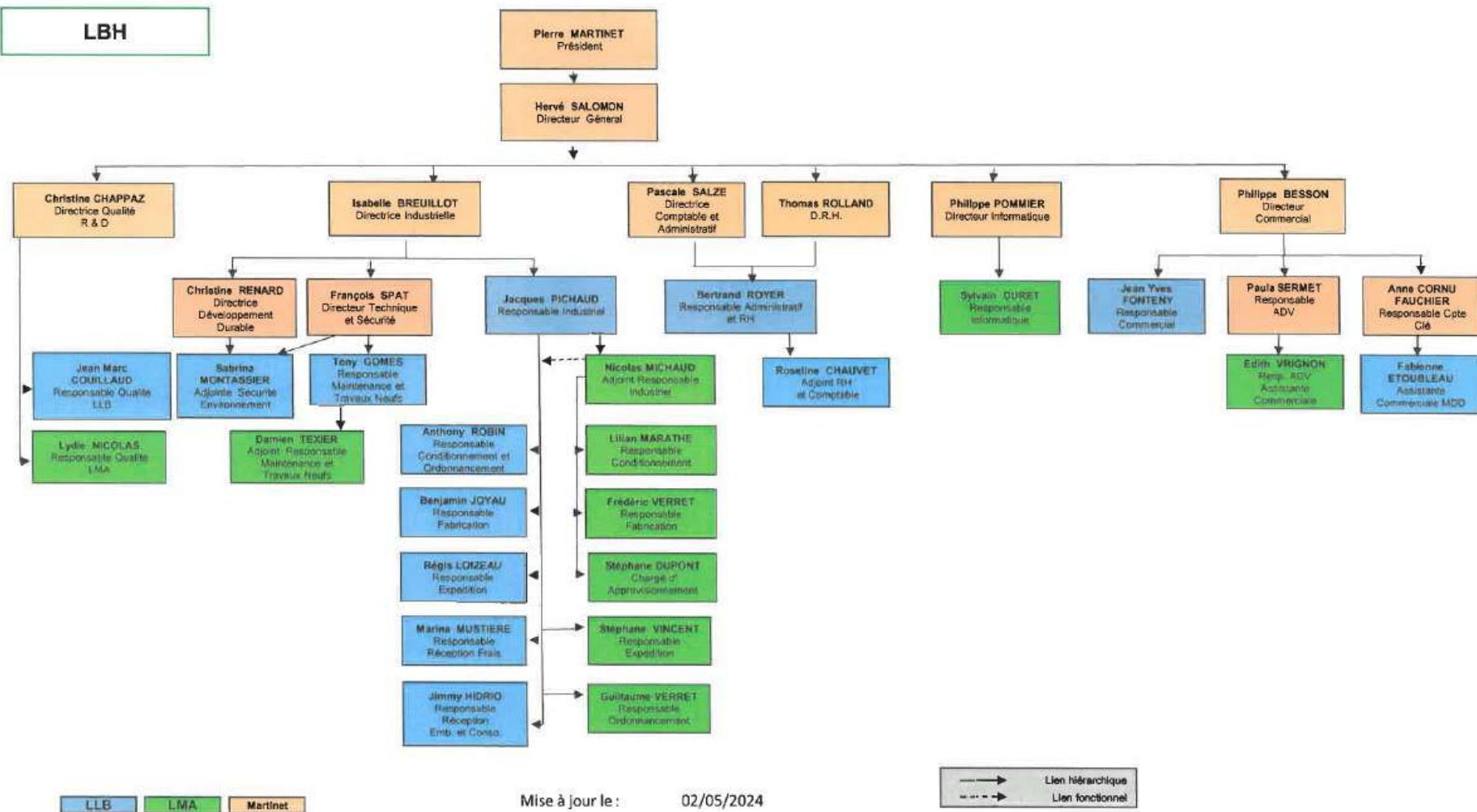
## **4. - CAPACITES TECHNIQUES**

---

### **4.1. - ORGANIGRAMME ET REPARTITION DES TACHES**

L'organigramme du site est le suivant :





LLB LMA Martinet

Mise à jour le : 02/05/2024

→ Lien hiérarchique  
↔ Lien fonctionnel

Le Responsable Sécurité Environnement est rattaché au Directeur technique / Sécurité groupe, et une directrice développement durable groupe Madame RENARD. Toutes les décisions, financement et autres sont directement validées et approuvées par les directeurs du groupe.

Toutes les décisions, financement et autres sont directement validées et approuvées par le directeur.

Les tâches et responsabilités relatives à l'environnement et la sécurité sont gérées par :

- directeur : responsable juridique, de la sécurité, de l'environnement, de la qualité et de toutes décisions afférentes au site ;
- responsable de production :
  - o il vérifie de la bonne application des procédures, contrôle qualité en sortie de production ;
- responsable sécurité environnement :
  - o suivi des démarches sécurité environnement ;
  - o veille réglementaire ;
  - o ...
- opérateurs :
  - o respect des consignes,
  - o chargement déchargement

La fiche de poste de l'adjointe au responsable sécurité environnement est présentée en annexe.  
Cf. **Annexe 1 – Fiche de fonction de l'adjoint au responsable sécurité environnement.**

Le site fait appel à des prestataires chaque fois que cela sera nécessaire :

- mesures de rejets aqueux, atmosphériques, bruit... ;
- prestataires déchets ;
- ...

## 4.2. - FORMATION

La formation à la sécurité a pour objet d'instruire le salarié sur les précautions à prendre pour assurer sa propre sécurité et, le cas échéant, celle des autres personnes occupées dans l'établissement.

Lors de son arrivée, le nouvel embauché (ou stagiaire, intérimaire) est **formé avec la transmission des informations suivantes, par le biais du livret d'accueil et d'un accueil QSE :**

- présentation de l'entreprise,
- les consignes de sécurité,
- la démarche qualité environnement,
- les consigne en cas d'incendie ou de déversement accidentel.

Cf. **Annexe 2 – Livret d'accueil**

Les personnes ayant un **rôle particulier à tenir en cas d'urgence** reçoivent une formation spécifique (voir la liste des habilitations).

**L'ensemble du personnel** est formé aux consignes générales en cas d'urgence lors de la formation d'accueil. Les consignes générales en cas d'urgence sont également indiquées dans le plan de prévention, à destination des sous-traitants.

Le site possède un **plan de formation**, revu chaque année, afin d'assurer les recyclages nécessaires et maintenir les **différentes habilitations**.

**ANNEXE 1 :  
FICHE DE POSTE – RESPONSABLE QSE**

# DEFINITION DE FONCTION

Adjointe Sécurité Environnement

## **RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :**

Rattachement Hiérarchique :

Responsable Industriel

Rattachement Fonctionnel :

Directeur technique et sécurité groupe

Directrice développement durable

## **MISSION ET RESPONSABILITE :**

- Animer la sécurité dans l'entreprise pour tout ce qui concerne le personnel, le bâtiment et les entreprises extérieures des sites Belle Henriette.
- Prévenir, sensibiliser et agir pour réduire les risques dans le domaine de la sécurité des biens et des personnes, des conditions de travail et de la santé.
- Animer et sensibiliser les acteurs de l'entreprise aux questions environnementales.
- Effectuer le suivi des STEP, déchets et des problématiques liées à l'environnement.

## **TACHES PRINCIPALES :**

- Participer à l'évaluation des risques, à la mise à jour du document unique et au comité de pilotage sur la pénibilité du travail.
- Décliner et appliquer les politiques et consignes sécurité définies par la Direction.
- Assurer l'amélioration de la sécurité dans l'usine, en veillant à la réalisation de travaux d'aménagement machines et à la vérification des nouvelles installations avant leur exploitation.
- Contrôler par le biais d'audit, la réalisation d'actions à mettre en place suite aux réunions du CHSCT, des analyses des accidents du travail, des analyses de postes,...
- Participer à la gestion des relations avec les organismes extérieurs intervenant dans le cadre de la législation sécurité (APAVE, CARSAT...)
- Participer à l'analyse des accidents et aux études de postes
- Sensibiliser et former les équipes sur la sécurité
- Suivre et faire appliquer les plans de prévention aux entreprises extérieures
- Rédiger les consignes sécurité aux postes de travail.

NOM DU TITULAIRE:	DATE ET VISA :
-------------------	----------------

# DEFINITION DE FONCTION

Adjointe Sécurité Environnement

- Aider au suivi des contrôles réglementaires.
- Participer à la définition des règles de sécurité interne et la réglementation en vigueur à respecter.
- Participer à l'organisation de la formation du personnel en matière de sécurité et intervenir en tant que consultant du CHSCT de l'entreprise.
- Participer à la prise en charge du plan de sécurité incendie sur les 2 sites : plan d'évacuation, parc extincteurs, exercices d'évacuation et formation du personnel.
- Se tenir informé des réglementations en vigueur en matière de sécurité des biens et des personnes, les mettre en application et contrôler leur respect sur tous les sites
- Participation aux modifications ICPE, agence de l'eau... et suivi des mises en œuvre, participation aux réunions.
- Interlocutrice directe des parties prenantes extérieures liées aux questions environnementales : riverains, entreprises voisines, collectivités locales, service de l'état, agence de l'eau, prestataires actuels et société qui prospectent
- Participation à l'élaboration du budget des investissements annuels et mise en œuvre
- Participation à l'élaboration de la déclaration éco-emballage
- Participation aux actions du plan développement durable et aux revues de processus
- Vérification des factures déchets, graisses des STEP, épandage
- Sensibilisation par différents vecteurs d'animation du personnel de production à la sobriété (consommation énergie, eau, production déchets)
- Suivi des indicateurs
- Suivi du plan de contrôle des eaux usées et de l'enlèvement des graisses et épandages des STEP
- Suivi terrain des mesures du bruit
- Appliquer et contribuer à la réalisation de la Politique Qualité
- Être représentante des équipes malveillance LBH : participer à l'élaboration et au suivi du plan de lutte contre la malveillance.

## **RELATIONS FONCTIONNELLES**

- Avec tous les services de la société

NOM DU TITULAIRE:	DATE ET VISA :
-------------------	----------------

<b>DF-B-025</b>	<b>Version :</b> 3	<b>Date d'application :</b> 21/02/2022	Application	Page 2 sur 3
-----------------	-----------------------	---	-------------	--------------

# DEFINITION DE FONCTION

Adjointe Sécurité Environnement

- Directrice développement durable
- Directeur technique et sécurité

NOM DU TITULAIRE:

DATE ET VISA :

**ANNEXE 2 :  
LIVRET QUALITE**

**LE GROUPE PIERRE MARTINET VOUS  
SOUHAITE LA BIENVENUE AU SEIN DU SITE  
LA BELLE HENRIETTE**





## Industrie agroalimentaire

A connaitre pour fabriquer des produits sains :

- les exigences qualité de l'entreprise,
- les risques associés à vos missions,
- les bons comportements à adopter.



## TOUS concernés



### → Culture de la sécurité des aliments

Règlementation (03/2021) - IFS V7



Qu'est-ce que c'est ?

= Etat d'esprit + comportement des salariés  
pour garantir la sécurité des aliments.



**Exemples** : remonter les anomalies, respecter les consignes d'hygiène, réaliser les contrôles à mon poste, ...



→ Suivre les consignes suivantes



Questionnaire

**Soyez donc attentif !**

# CONSIGNES SUR LA SECURITE DES ALIMENTS





# HACCP

→ Garantir la sécurité des aliments



3 types de dangers

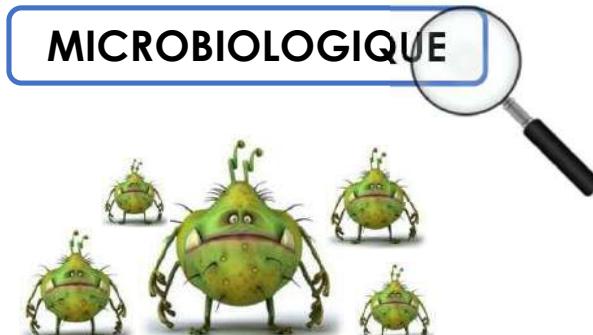
CHIMIQUE



PHYSIQUE



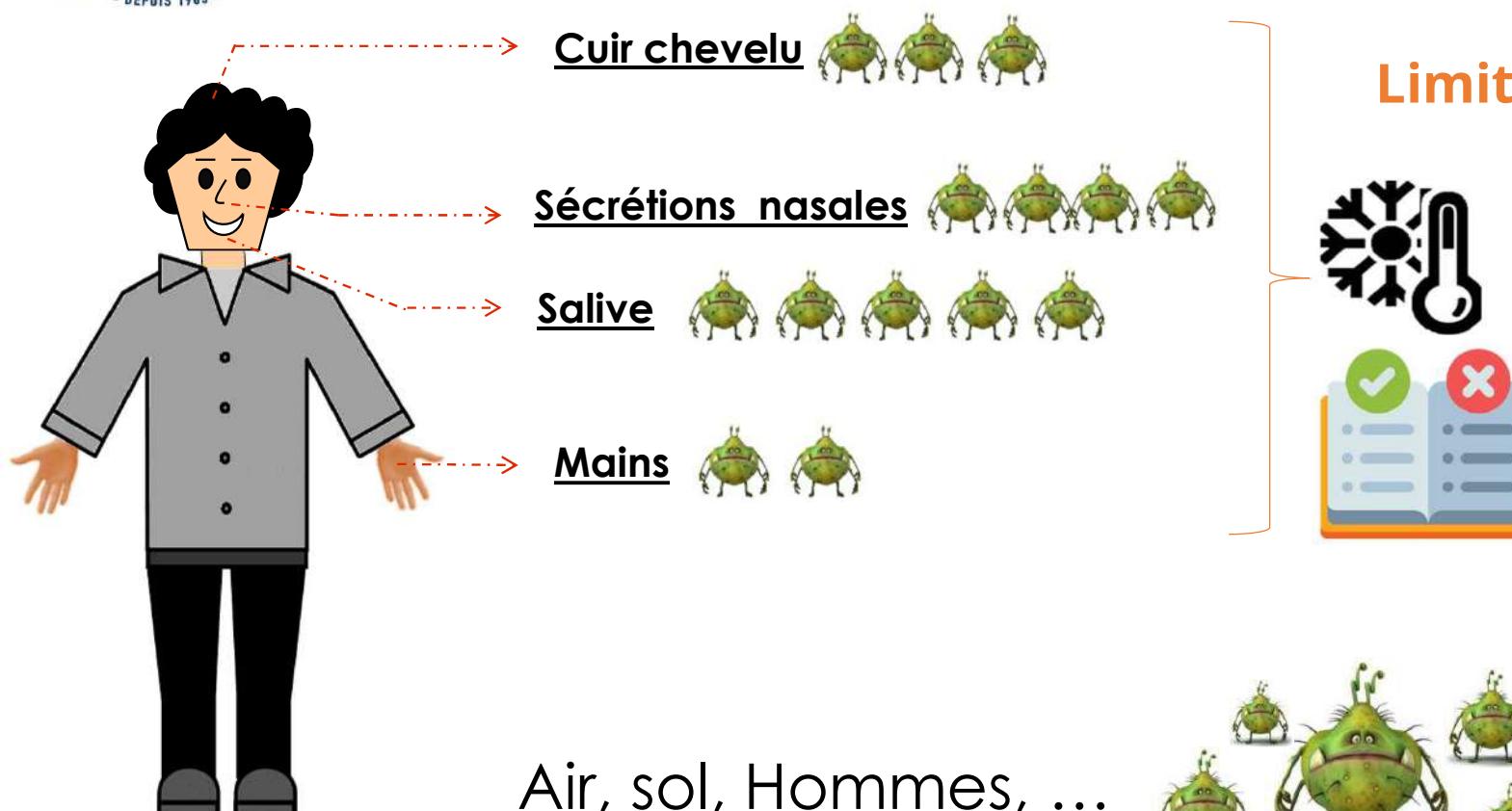
MICROBIOLOGIQUE



Équipe HACCP (Lydie NICOLAS / Jean Marc COUILLAUD)

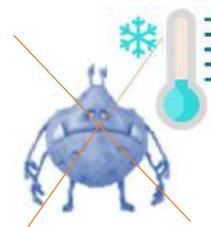


# Contamination microbiologique



**Limiter le risque :**

**Froid**



**Règles d'hygiène strictes**



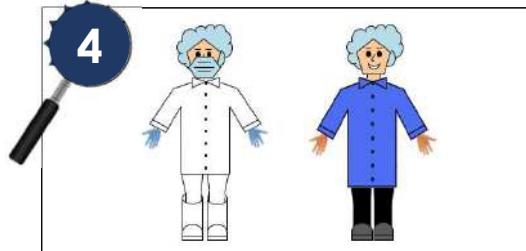


# Règles d'hygiène

En arrivant

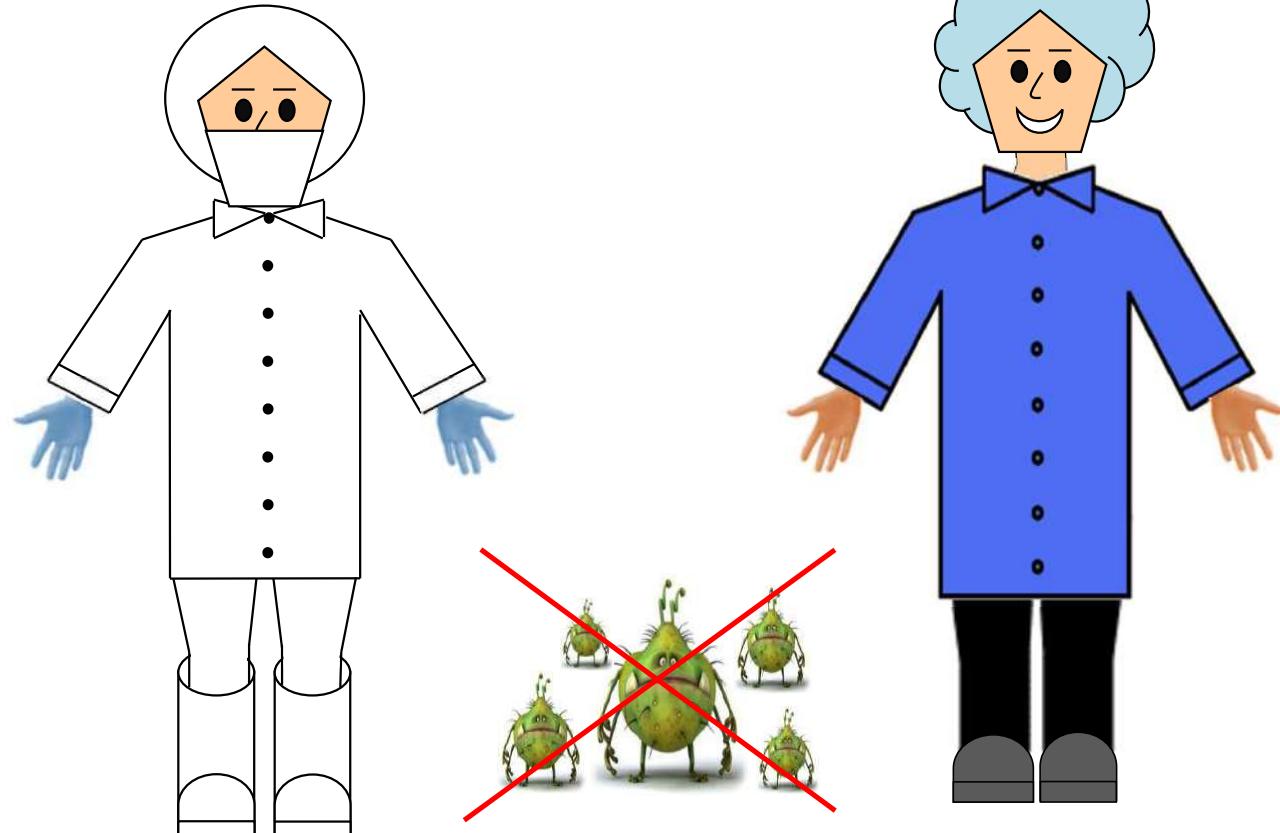


A l'entrée  
des ateliers





## Zoom sur les **tenues vestimentaires** Personnel

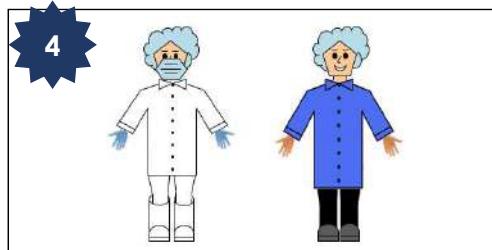


## Règles d'hygiène

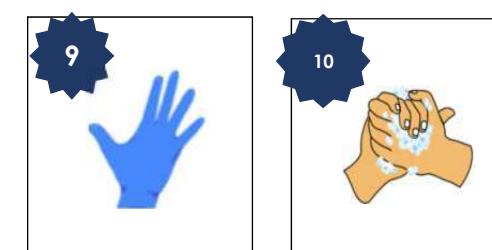
### En arrivant



### A l'entrée des ateliers



### Dans les ateliers





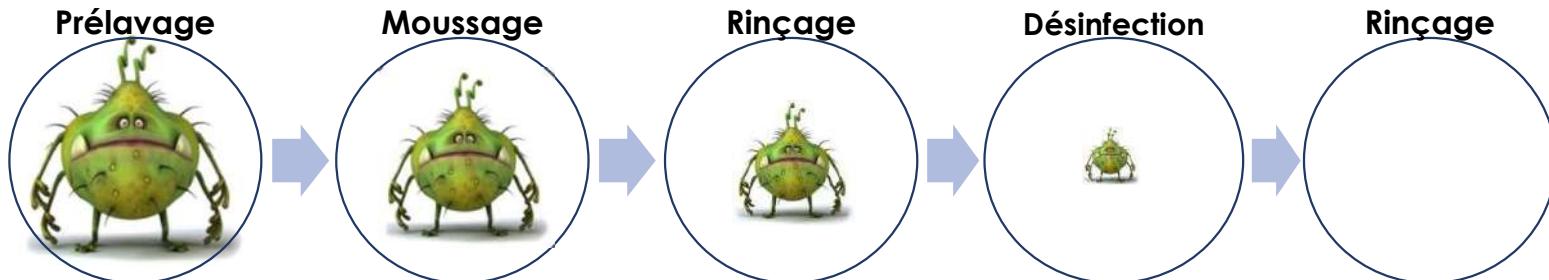
## Zoom sur le **nettoyage**



### Hygiène des locaux, du matériel et de l'ambiance



## 5 étapes



# LUTTE CONTRE LA MALVEILLANCE





# Equipe Malveillance du site



Les Lucs-sur-Boulogne



**Jean Marc COUILAUD**  
Responsable qualité



**Sabrina MONTASSIER**  
Adjointe sécurité /  
environnement

La Mothe Achard



**Lydie NICOLAS**  
Responsable qualité



Alerte

**TOUS ACTEURS de la lutte contre la malveillance !**



## Mesures en place pour lutter contre la malveillance



### Accès à l'usine



### Sécurité informatique (protection des données informatiques)

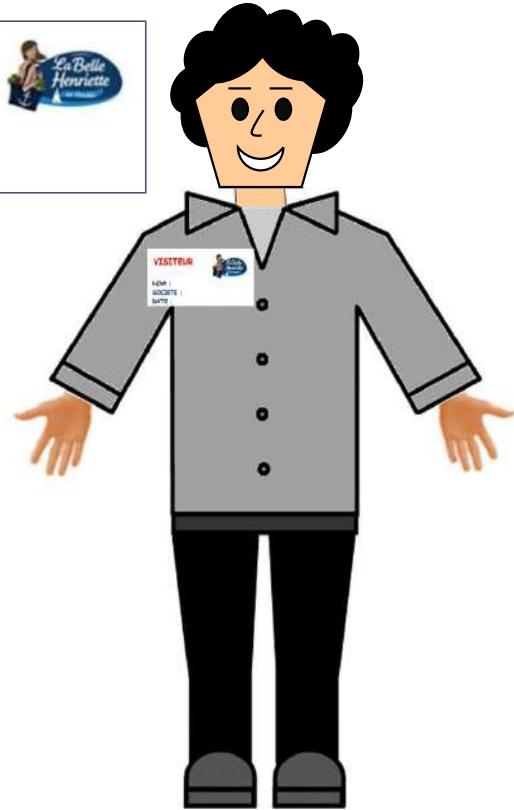




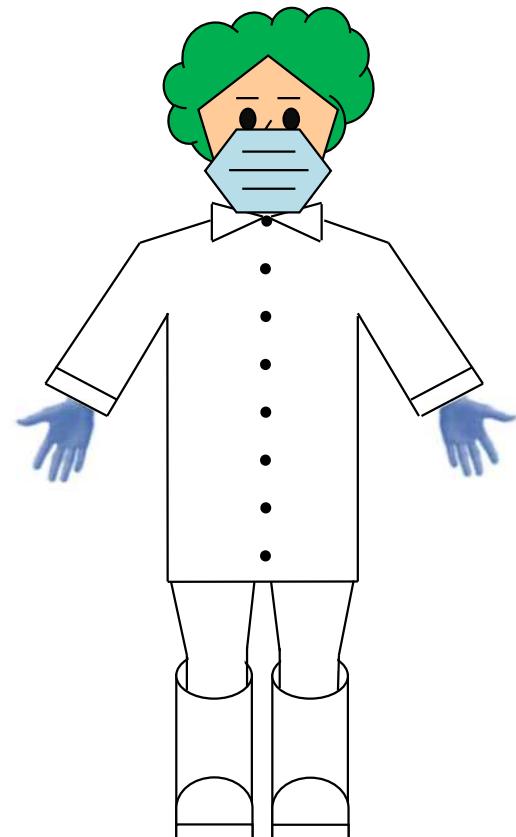
## ❖ Identification des visiteurs

### Personnes extérieures

<b>VISITEUR</b>	
NOM :	
SOCIETE :	
DATE :	



### Personnes extérieures (ateliers industriels)



### Chauffeurs



# CERTIFICATIONS



# Certifications / allégations



1

Siège et Site Martinet - St Quentin Fallavier



2

Site Lemoine - La Selle-sur-le-Bied



3

Site La Belle Henriette - Les Lucs-sur-Boulogne



4

Site La Belle Henriette - La Mothe Achard



5

Site Randy - Chaponost





**Vous êtes ACTEUR  
de la sécurité des aliments  
de l'entreprise.**

→ **Satisfaire le consommateur et garantir sa santé.**



# CONSIGNES ENVIRONNEMENTALES





## - Démarche responsable

## - Maîtrise des dépenses énergétiques

## - Respect des consignes environnementales



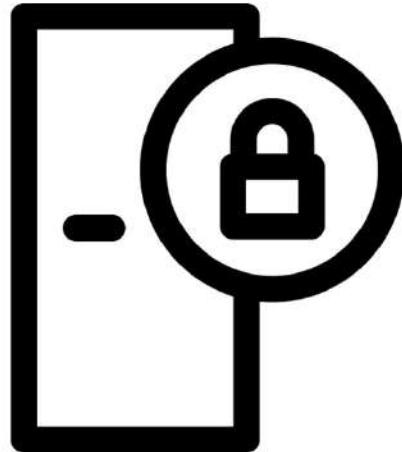
→ **Procédures et affichages disponibles**



## ENERGIE



Exemples :



Portes fermées



Machine arrêtée  
pendant les pauses



Alerte

**TOUS CONCERNES !**



# EAU



**Ressource indispensable à préserver.**



Attention particulière :



**Utiliser raclette puis jet d'eau**



**Alerter si fuite**



**Fermer les vannes non automatiques**



**Vérifier si panier récupérateur (égouts)**



**Vider et remettre les paniers récupérateurs**



**Ne pas jeter de déchets dans les égouts**



# TRI DES DECHETS

Objectif :

LIMITER notre impact environnemental



Stockage **déchet** et **sous-produit** par type :



→ Contenants de tri à disposition dans les ateliers



## ECO-GESTES AU BUREAU



Eteindre la lumière



Utiliser la police  
d'écriture  
écologique



Eteindre mon  
ordinateur



Eteindre le  
chauffage/clim.



Trier les déchets



Limiter les impressions  
/ favoriser le brouillon



Vider ma boite mail



Veiller à la  
consommation  
d'eau

# CONSIGNES DE SECURITE





1

## Risque de chute



**Zones glissantes**

- Rester vigilant
- Ne pas courir



**Chutes**

- Tenir la rampe d'escalier

**ORDRE, RANGEMENT**





# Les risques liés à l'activité



2

## Risque lié à la manutention

- Manutention manuelle

**Opérations répétées → Fatigue physique → Risque Accident**



Lever / poser une charge :

→ **Dos droit**

→ **Jambes pliées**

→ **A plat**



# Les risques liés à l'activité



## 3 Risque lié à la conduite de chariot de manutention



= autorisation de conduite  
**OBLIGATOIRE**



**Chocs**

- Manœuvrer le transpalette sur le côté
- Porter des chaussures de sécurité



Conduite en sécurité :

Règles de circulation :





## Les risques liés à l'activité



### 4 Risque chimique

Produits de nettoyage :

**Irritation – Brûlure – Intoxication (gaz)**



**NE PAS  
MELANGER  
LES PRODUITS**

Se protéger :

→ **Manipuler les produits avec précaution**

Lunettes  
de sécurité



Masque



Bottes

Gants



## Les risques liés à l'activité



### 5 Risque lié au bruit

Pour me protéger du bruit :

→ Porter **OBLIGATOIUREMENT** des protections auditives



Bouchons



Casque





6

## Les risques liés à l'activité



### 6 Risque machine et électrique

**Écrasement – Happement - Entraînement**



Echarpes



Cheveux détachés

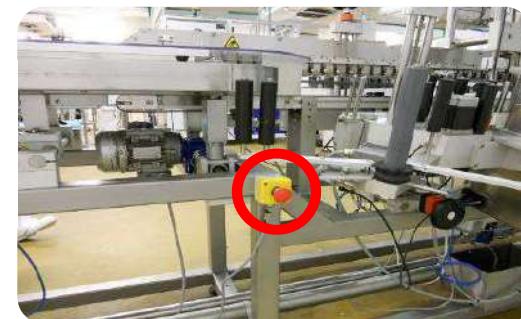
→ Carters de sécurité - Boutons d'arrêt d'urgence - Barrières immatérielles

Si danger imminent :

→ Bouton d'arrêt d'urgence



**NE PAS INTERVENIR  
SANS HABILITATION**





# Les risques liés à l'activité



## 7 Risque coupure



Outils tranchants :

→ Gants anti-coupe



→ Gants bleus



→ Vigilance

→ Rangement du matériel



## Les risques liés à l'activité



### 9 Risque incendie



### En cas d'incendie

#### Équipements de lutte incendie



Robinet  
d'Incendie Armé



Extincteurs

#### Déclencheur manuel



#### Procédure d'évacuation incendie





*Si je suis témoin d'un accident,  
je dois prévenir un **Sauveteur Secouriste du Travail**.*





# Maintenant c'est à vous !

Veuillez répondre aux questionnaires  
Qualité, Sécurité et Environnement



## BIENVENUE DANS LE GROUPE PIERRE MARTINET



## MOT DU PRESIDENT



"Moi, Pierre Martinet, le traiteur intraitable, je vous souhaite la bienvenue parmi les équipes du Groupe Pierre Martinet. Nous espérons que les valeurs de notre entreprise familiale vous apporteront le plein épanouissement, le bien-être au travail et la convivialité."

*Pierre Martinet*

## INFORMATIONS



### STANDARD

Lundi au Jeudi :  
8h30 – 12h30  
14h00 - 17h30  
Vendredi :  
8h30 – 12h30  
14h00 - 17h00  
02.51.98.14.14



### CONTACT RH

Bertrand ROYER  
02.51.31.34.05

## EN CAS D'ABSENCE :

MERCI DE PRÉVENIR AU PLUS TÔT VOTRE SERVICE :

### RÉCEPTION MP

**LLB** : Marina MUSTIERE  
02.51.31.34.00  
**LMA** : Tony DURANTEAU  
02.51.98.14.48

### FABRICATION

**LLB** : Benjamin JOYAU  
02.51.31.34.01  
**LMA** : Frédéric VERRET  
02.51.98.14.18

### CONDITIONNEMENT

**LLB** : Anthony ROBIN  
02.51.31.34.04  
**LMA** : Lilian MARATHE  
02.51.98.14.16

### EXPÉDITIONS

**LLB** : Régis LOIZEAU  
02.51.31.33.01  
**LMA** : Stéphane VINCENT  
02.51.98.14.13

### MAINTENANCE

**LLB** : Tony GOMES  
02.51.31.33.04  
**LMA** : Damien TEXIER  
02.51.98.14.47

### QUALITÉ

**LLB** : Jean-Marc COUILLAUD  
02.51.31.34.08  
**LMA** : Lydie NICOLAS  
02.51.98.14.19

### ENVIRONNEMENT/ SÉCURITÉ

**LLB/LMA** :  
Sabrina MONTASSIER  
02.51.31.34.09

## A LA DÉCOUVERTE DU GROUPE



Retrouvez notre film de présentation groupe en scannant ce QR code :



## ACCESSIBILITÉ AU SITE



Optez pour le **covoitfrage** avec **BlaBlaCar Daily** !  
Pour plus d'informations, contactez le service RH.



## INFORMATIONS LOGEMENT



**Des aides** sont **possibles**. N'hésitez pas à contacter le service RH pour plus d'informations.

## STATIONNEMENT



Les parcs de stationnement ne sont pas surveillés par un gardien contre les risques de détérioration, d'incendie ou de vols.

**Prenez vos précautions !**

**Roulez lentement sur le parking.**



- **En voiture** : nous vous conseillons de vous garer **en marche arrière**, afin de faciliter les départs **en cas d'urgence**.

## BADGE / ACCES

Le **badge de pointage** remis à l'arrivée permet :



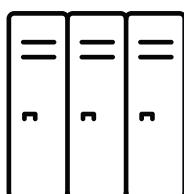
- d'ouvrir les différentes **portes d'accès**,
- de pointer les heures de **prise et de fin de poste**, et les **pauses**.



Pour les personnes travaillant dans les zones de fabrication : Il est obligatoire de **badger en tenue de travail**.

Signalez tout problème de pointage à votre responsable.

## VESTIAIRE



En fonction de votre poste, un vestiaire **cadenassable** vous est attribué pour déposer vos affaires.

**Apportez votre propre cadenas.**

*N.B : Il est interdit de stocker de la nourriture dans les vestiaires.*



Habillez vous chaudement, la plupart des ateliers de production sont maintenus à une température comprise entre 0 et 8°C.

## PAUSE REPAS

Pour déjeuner, vous avez la **possibilité d'apporter votre repas**.

Des micro-ondes et frigidaires sont à votre disposition, ainsi que des distributeurs de boissons chaudes, fraîches et de gourmandises.



**Retirez la tenue de travail** avant d'accéder à la salle de pause pour des raisons d'hygiène.

Stockez vos aliments dans des emballages **propres et hygiéniques**.

## ESPACE DÉTENTE



**LMA :**

- **Deux salles de pause :** une à l'étage et l'autre au rez-de-chaussée.
- **Un espace de détente à l'extérieur :** table de pique-nique.

**LLB :**

- **Une salle de pause dans les locaux du site.**
- **Un espace de détente à l'extérieur :** table de pique-nique.

## PAIE



QUI ?	TRANSMISSION DU BULLETIN DE PAIE
<b>Permanent</b>	Distribué en format papier le 1 <sup>er</sup> jour ouvré du mois
<b>Intérimaire</b>	Distribué par mail en coffre-fort numérique le 12 <sup>ème</sup> jour ouvré du mois

## CSE (PERMANENTS)

- **Le Comité Social Économique (CSE)** offre diverses **prestations** (sorties, tarifs réduits cinéma) et est en charge de la santé et sécurité au travail.
  - Les offres & évènements sont communiqués par le biais des affichages présents au niveau du réfectoire et dans le bureau du CSE, ainsi que via le site internet : <https://labellehenriette.cse.me>
  - Des informations sur vos avantages sont disponibles dans "**Le guide du CSE**", à demander à votre CSE : *Mail* : celbh@orange.fr / *Téléphone* 02.28.15.02.54
- **Représentants du personnel (Titulaires) :**
  - "**Employés et Ouvriers**" : Céline BOURSET, Françoise FOUQUET, Christelle BURGAUD, Willy VOILMY, Bryan VRIGNON et Sébastien GANDELIN-RUFFIER.
  - "**Agents de maîtrise et Cadres**" : Marina MUSTIERE et Benjamin JOYAU.

## SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Une équipe de collaborateurs formés aux risques liés à la santé et à la sécurité au travail est disponible sur les deux sites de l'entreprise.

## COMMUNICATION



### Info Groupe

C'est le journal trimestriel d'information interne consacré à l'actualité du Groupe. Dans le cadre de notre démarche éco-responsable, celui-ci est digitalisé. Consultez-le en scannant ce QR Code (également affiché en salle de pause).



Rejoignez les sites **La Belle Henriette** et **le Groupe Pierre Martinet** sur les **réseaux sociaux** :

